

EN VEUX-TU ?



BULLETIN DE L'AMICALE
DES ANCIENS DU 140° R.I.A.

45

EN VOILA !...



SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140° R. I. A.

SECTION DE GRENOBLE (C.C.P. Grenoble 221-54 N)

Siège social : Café de LONDRES, 35, rue Lesdiguière (angle Bd Gambetta).

Adresser la correspondance, soit :

— au **Président** : R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, téléphone 44-52-54 ;

— au **Secrétaire** :

— au **Trésorier** : BOEUF René, 102, cours Jean-Jaurès, Grenoble, téléphone 96-25-80.

Réunion sur convocation.

SECTION DE LYON 14-18

Siège : chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon (1^{er}).

Président : LYONNET, 8, rue Bugeaud, Lyon (6^e). Tél. 24-37-34.

Secrétaire : NEVERS, 131, avenue Berthelot, Lyon (7^e). Tél. 72-51-79.

Trésorier : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8^e). Tél. 74-06-56.

C.C.P. Lyon 1168-84.

Réunion le deuxième lundi de chaque mois, à 14 h. 30.

SECTION DE SAINT-MARCELLIN

Siège : Café DUFFIEUX, place d'Armes.

Président : HEBERT Edouard, à Saint-Antoine (Isère).

Secrétaire-Trésorier : PELLAT Léon, B.P. 27 à Saint-Marcellin.

C.C.P. Lyon 274-63.

SECTION DE LA BIEVRE

Président : Abbé GINET, aumônier de l'Hôpital de Rives.

Secrétaires : GADRIOT René, La Frette ;

MARMONIER Fernand, La Frette ;

CHARPENAY Camille, La Frette.

SECTION DE LYON 39-40

Siège : Café-Bar « LE CONCORDE », 1, crs de la Liberté, Lyon. Tél. : 60-21-17.

C.C.P. Lyon 993-12.

Président : FERRAND Camille, 11, rue Tronchet, Lyon (6^e). T. 24-47-59.

Secrétaires : R. LAURENT, 21, r. Chaponay, Lyon (3^e). Tél. 60-54-66.

FINET, 10, rue de la Charité, Lyon (2^e). Tél. : 37-72-33.

Trésorier : BONNY, 14, rue Dunois, Lyon (3^e). Tél. : 62-94-94.

Réunion le premier mardi de chaque mois, à 18 h. 30.

SECTION DE VIENNE

Correspondant : COMTE Louis, « Clos Beauséjour », montée Saint-Marcel, 38-Vienne.

SECTION DE PARIS

Correspondant : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).



Les bavardages du Président...

J'ai eu de nombreuses fois l'occasion de vous signaler l'effritement, au sein de l'Amicale, de notre groupe 14-18. Comme la légendaire peau de chagrin, le nombre des anciens survivants de la Grande Guerre se réduit chaque année. Mais qu'on ne se trompe pas, nos anciens nous ont donné une vibrante leçon du souvenir à nos chers disparus. Si, à l'heure actuelle, il leur devient plus malaisé de faire preuve d'une activité débordante, en raison des années et des séquelles qui les accompagnent, nous devons le comprendre et tâcher de les aider.

C'est pour moi une très grande joie de les retrouver toujours présents à nos grandes manifestations, toujours fidèles au souvenir de ceux qui ne sont plus. Bien sûr, ils ont dû supprimer leur grand rassemblement du début de l'année. Souvenez-vous ; il avait lieu chez notre bon camarade LUQUAIN et l'on y servait la traditionnelle soupe à l'oignon. Puis, plus tard et la mort dans l'âme, ils se sont résignés à la disparition de leur mâchon d'automne, n'est-ce pas ami NEVERS ? Il n'en reste pas moins que, malgré leur petit nombre, ils sont toujours là, fidèles à leur écusson, fidèles à leurs vieilles amitiés et à leurs souvenirs. Beaucoup flirtent avec les 80 et nombreux sont ceux qui les ont dépassés. C'est une grande peine pour moi, et je pense pour vous aussi qui demeurez, de les voir nous quitter les uns après les autres. Hélas, ce n'est que le déroulement normal de ce que nous appelons « la vie », assez contradictoirement. Et nous n'y pouvons rien.

Mais je m'inquiète au sujet de l'avenir de l'Amicale qui, bientôt, ne comprendra plus que des éléments de 39-40 chez qui le sens du souvenir n'a pu s'incruster aussi profondément que chez les anciens. Certaines sections : Saint-Marcellin, Paris, La Bièvre, ont maintenu les traditions et leurs membres se réunissent encore en de joyeuses et fraternelles agapes en dehors du grand rassemblement annuel. On y évoque avec regret les heures joyeuses d'un passé encore récent, aussi bien que les moments pénibles, car rien ne pourra effacer de notre pensée le souvenir des journées noires de juin 1940 ni les douloureuses épreuves de l'armistice et de l'occupation. Bien sûr, ceux qui avaient 30 ans à l'époque en ont maintenant plus de 60, mais n'est-on pas encore jeune à cet âge ! Ecoutez ce que m'écrivait ces jours-ci, un vieux de la vieille, notre ami JALLAT : « Autrefois, le banquet durait trois jours au minimum, parfois quatre, sans se déshabiller. Un jour, le « Jules DIDIER » — Dieu ait son âme — reconduit chez lui, n'arrivait pas à se déshabiller. Dans l'impossibilité de lui ôter ses chaussettes, on dut les lui couper. » Je parle bien sûr des chaussettes...

Oui, c'était la belle époque et je me souviens de ces magnifiques soirées, organisées, de main de maître, par notre cher Président Albert BLANC, toujours vivant dans nos cœurs, et de ces joyeuses réunions de l'après-guerre ; il y eut même des bals, où l'on se retrempait avec joie dans cette bonne ambiance de camaraderie et d'amitié. C'est cela que je

voudrais voir revivre au sein de notre belle Amicale. Mais hélas, il est bien tard pour moi pour recréer cet élan magnifique d'enthousiasme dans l'amitié. Eh oui ! J'accroche ces jours-ci le soixante-quinzième wagon à ce train des années qui ne va plus qu'à allure réduite.

C'est pourquoi je pense qu'il est absolument nécessaire de secouer notre torpeur et que la génération des 39-40 fasse un effort considérable pour redonner un peu de tonus à notre Amicale qui s'essouffle.

Je n'irai pas jusqu'à parodier les paroles célèbres de cet adjudant, dont j'ai oublié le nom, et qui, à Verdun, au moment d'une contre-attaque ennemie, criait à sa troupe écrasée sous la préparation d'artillerie : « Debout les morts ! », mais j'éprouve le besoin de crier à mon tour : « Debout les indifférents, debout les oublieux, notre Amicale ne doit pas mourir ! ».

Qui se lèvera pour reprendre le glorieux flambeau ?

R. BUSQUET.

IN MÉMORIAM

LE CŒUR DU SAGE EST DANS LA MAISON DU DEUIL (Qo. 7 : 4)

Le 24 avril dernier, notre vieil ami Charles CHAPPAZ nous quittait pour toujours, après une longue et pénible maladie. Il était dans sa quatre-vingt-cinquième année et, jusqu'à son hospitalisation, il avait continué régulièrement son travail à la table de coupe de son atelier de fourrures. Souvent, en plaisantant, je lui disais : « Alors, tu ne peux pas t'arrêter ? te reposer un peu ? » et il me répondait calmement : « Le jour où je m'arrêterai, je serai mort ». Et il en a été ainsi, à la grande douleur de ses amis, de tous les 140 en particulier. Trésorier de l'Amicale depuis 1946, Charles CHAPPAZ et sa femme, la bonne M^{me} CHAPPAZ, s'étaient véritablement intégrés à l'Amicale, M^{me} CHAPPAZ en était positivement devenue la grand-mère et elle nous faisait de si bonnes gourmandises lors de nos rassemblements annuels.

J'éprouvais personnellement, pour notre camarade, une amitié sincère doublée d'un véritable respect. Nous échangeons nos idées l'un et l'autre et nous arrivions toujours à la même conclusion : la vie ne peut se comprendre sans l'amitié et sans l'honnêteté. Il était lui-même profondément honnête, tant dans sa vie privée que dans ses affaires et dans ses relations avec ses camarades. Quoique protestant, il assistait régulièrement à notre Messe annuelle pour nos camarades défunts. Un jour, c'était les premiers temps de l'œcuménisme, alors que nous sortions d'une église à l'occasion des obsèques d'un camarade, il me dit brusquement : « Les catholiques et les protestants se querellent toujours un peu, mais après tout pourquoi ? Nous disons les mêmes prières et nous avons le même Dieu ». Et sa réflexion était marquée au coin du bon sens et prouvait sa tolérance.

A la suite d'une attaque, il avait dû résilier ses fonctions de Trésorier de l'Amicale, et ce fut déjà pour lui une très grande peine. Il continua néanmoins à travailler à son atelier, mais, hélas, au ralenti. Il était profondément navré de ne plus pouvoir assister à nos réunions annuelles et je devais après coup lui en donner le compte rendu complet et détaillé.

La mort, hélas, est venu nous le ravir et nous en éprouvons une peine immense. Que le Dieu Tout Puissant l'accueille dans sa miséricorde infinie.

R. B.



Notre ami AUGUSTE Gaston était aussi un ancien de 14-18. Il menait une existence heureuse au milieu des siens et puis, un jour, la maladie a frappé. Il est mort à fin août, après une très longue maladie. Ses obsèques ont eu lieu à Domène, un petit village de l'agglomération dauphinoise, et nombreux étaient ses amis qui l'ont accompagné avec recueillement.

**

Le 1^{er} septembre, nous avons la grande douleur de perdre notre bon camarade DAUPHIN Albert (39-40), de Saint-Martin-d'Uriage. Pour lui aussi, les amis étaient venus nombreux lui témoigner leur estime et leur amitié. Malade depuis mai dernier, il ne devait pas se relever d'une maladie qui ne pardonne pas.

**

La Section de Saint-Marcellin nous a fait part en son temps du décès de PASCAL Raymond (38). Prévenu trop tard, nous n'avons pu assister à ses obsèques comme nous l'aurions souhaité. Nous nous en excusons auprès des siens. En souvenir de son époux regretté, M^{me} PASCAL a remis une généreuse obole aux sections de Saint-Marcellin et de Grenoble. Nous la remercions et lui en exprimons notre affectueuse reconnaissance.

**

Notre camade Fernand DOL (14-18), classe 1913, ancien sous-lieutenant à la 3^{me} Compagnie, est décédé le 11 avril dernier, à Nice. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

**

La Section Lyonnaise 14-18 nous a fait part du décès de notre camarade Marius ROUX (14-18), début avril. Ses obsèques ont eu lieu dans son pays natal, à Saint-Jalle (Drôme).

**

A toutes les familles touchées par le malheur, nous renouvelons l'assurance de nos sentiments d'affectueuse sympathie et de bien vives condoléances. Nous n'oublierons pas.

CARNET ROSE

— M^{me} Huguette JACQUEMON nous a fait part du mariage de sa fille Dany, petite-fille de notre regretté vice-président Marcel JACQUEMON, avec M. Charles PERROT, le 30 juin dernier.

— Notre ami Francisque MICHALLET, au Sappey (38), nous a fait part du mariage de son fils Robert avec M^{lle} Christiane RIGOT. La cérémonie a eu lieu le 30 juin dernier.

— Raymond GABELLE, toujours très dévoué, nous a annoncé la naissance de sa petite-fille.

— Raymond GABELLE, Grenoble, nous a annoncé la venue au monde de sa petite-fille Nathalie, à Toronto (Canada).

Compliments et vœux aux jeunes époux. Souhaits de bienvenue et de bonheur pour la petite Nathalie.



DISTINCTIONS

Notre camarade René BOEUF, grand argentier de la Section Centrale, a reçu la médaille militaire des mains du Président BUSQUET, le 2 juin dernier. La petite cérémonie, toute empreinte de bonne camaraderie, s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Savoie, à Grenoble. Une douzaine de camarades avaient été cordialement invités par notre camarade qui avait tenu à arroser dignement sa décoration (René BOEUF était déjà titulaire de la Médaille coloniale avec agrafe Maroc et avait été grièvement blessé en 1940 devant Paris; il était également titulaire de la Croix de Guerre 39-40). Dans l'assistance et outre le Président, René BOEUF et Madame, on remarquait PETIT-MARTENON, Gaston GORCE, Raymond GABELLE et M^{mes}, BRICLOT et les enfants de René, M. et M^{me} André BOEUF. Après la courte allocution du Président, un peu ému comme il se doit, notre ami René reçut un splendide pichet en étain, M^{me} BOEUF une magnifique gerbe offerte par le Président et M^{me}. Le dîner qui suivit cette amicale cérémonie fut empreint de joie et de gaieté. Le « Savoie » avait déniché quelques vieilles bouteilles et la Direction nous offrit une délectable Chartreuse très appréciée de tous.

Nos bien vives félicitations pour cette médaille militaire bien méritée.

**

Georges GALLOIS, 51, boulevard Maréchal-Foch, à Grenoble, a reçu bien tardivement la récompense de son magnifique comportement pendant la guerre de 14-18. En mai 1973, le Gouverneur Militaire de Lyon a accroché au revers de son veston la plus belle des récompenses: la médaille militaire. Bravo, ami GALLOIS, nous vous souhaitons de l'arborer encore de longues années. Bravo et vive le 140.

LA POMPE A PHYNANCES

BILAN DE L'ANNEE 1973 - SECTION CENTRALE DE GRENOBLE

A la date du 1^{er} octobre 1973, la situation de nos finances s'établit comme suit:

— Crédit au compte postal	3.560,41 F
— Espèces en caisse.....	157,88 F
Au total ,crédit de.....	3.718,29 F

Il nous reste encore à encaisser une quarantaine de cotisation. D'autre part, nous avons encore à régler 200 F pour achat de plaques souvenirs et le montant du Bulletin du deuxième semestre non encore connu.

Nous vous signalons que le Président a déjà lui-même déposé une plaque souvenir sur chacune des tombes suivantes: BIZET, de Brie; DURAND Louis, Grenoble; J. MARTINOTTO, Grenoble; A. CHABOUD, Grenoble; R. SIMON, Grenoble; J. PERRET, Saint-Martin-le-Vinoux; AUGUSTE G., Grenoble.



MERCI A CEUX QUI NOUS AIDENT...

LEROY d'AMIGNY, ARNAUD Noël, ANTONELLI, ARGER, BERTRAND, BILLON-GRAND, M^{lle} CHABOUD, CALVELLI, FAUVREL, GIRARDI, M^{me} GIRARD, JALLAT, MICHALLET, MAZEAUD, MOUTIER, MATHON, NOVEL, PERRET René, M^{me} Joseph PERRET, PETIT-MARTENON, M^{me} PASCAL, M^{me} ROSSET, RAVET, SADOUX.

Tous ces camarades ont généreusement arrondi le montant de leur cotisation, certains de façon très importante.

En espérant n'en avoir oublié aucun, qu'ils veuillent bien trouver ici nos remerciements et l'expression de notre sincère reconnaissance.



1914
1918

140° R. I. **Section Lyonnaise**

NOGES D'OR

Tous les anciens 140 apprendront avec plaisir que l'ami NELATON et son épouse, si fidèles tous deux à toutes les manifestations et réunions de l'Amicale, ont fêté leurs noces d'or à la Pâques dernière.

14-18 et aussi 39-45 s'associent pour leur présenter leurs plus vives félicitations et leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour les années à venir.

DECES

C'est avec une bien vive peine que nous avons appris le décès de notre camarade et ami ABRIEUX, classe 1913, survenu le 16 août. A l'absoute qui a été donnée en la Chapelle du Centre Léon-Bérard, étaient présents NELATON et M^{me}, CHARBONNEYRIAT, avec le fanion, et NEVERS. Bien d'autres camarades de la Section Lyonnaise seraient venus à cette douloureuse cérémonie si la période des vacances ne les avait pas tenus hors de Lyon.

Une plaque-souvenir sera prochainement déposée sur la tombe de notre si regretté camarade, au cimetière d'Ecully.



Section de la BIÈVRE

Compte rendu de notre rassemblement du 26 août

Il nous fallait, pour fêter notre Rassemblement annuel, ce dimanche d'un bel été, où le soleil répandait à flots ses rayons sur la joyeuse assistance des Anciens de la Bièvre.

Exacts au rendez-vous, ils étaient encore 31 ce jour-là parmi les survivants des deux guerres.

Notre premier contact fut établi à Saint-Michel, tous pieusement groupés, parmi les gerbes de fleurs, autour de la tombe de notre regretté Président, l'abbé JOUSSARD.

Nous sommes venus, simplement, lui dire « Présent » comme il l'aurait désiré. Nous avons évoqué son souvenir, son bel enthousiasme qu'il savait nous dispenser avec ses qualités d'homme de cœur comme de fraternelle bonté.

Le repas fut servi au lieu-dit « Le Chalet », au-dessus du petit village de Colombe. Nous ne dirons rien du repas, qui fut surtout un grand colloque entre tous dans la joie des retrouvailles entre amis, et les bou-tades !

D'autre part, sur la proposition de l'abbé GINET, notre aimable Président, ce dernier a bien voulu nous faire visiter la maison de retraite où il exerce son ministère. Avec sa gentillesse habituelle, notre Président a voulu marquer cette rencontre par une excellente dégustation, appréciée par tous.

Mais, comme en France, tout finit par des chansons, notre bande joyeuse, incorporée par petits groupes dans la voiture des amis, s'est rendue au petit bistrot de campagne où l'animation le dimanche est si pittoresque. Nous avons alors dégusté le bon petit vin blanc sous la tonnelle parmi les rires et les chants où la Madelon, avec des voix de tonnerre, ne fut pas oubliée.

Voilà pour notre Rassemblement si bien réussi de 1973. Et nous disons, comme toujours et avec un petit brin cocardier : « En avant le 140 ».

Les Secrétaires :

GADRIOT René (14-18) — CHARPENAY Camille (39-40).

NOUVELLES DE LA SECTION

Beaucoup de nos camarades sont en liesse de mariage de leurs enfants et la naissance de leurs petits-enfants. Nous leur adresserons, à temps voulu, nos fraternelles félicitations.

CARNET DE DEUIL

Nous avons eu la douleur de perdre notre ami Henri POULET, de Torchefelon, décédé après une douloureuse maladie ; quelques camarades ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure le 9 juin dernier. Nous présentons nos condoléances attristées à M^{me} POULET, ainsi qu'à M^{me} Veuve ROUDET André, de Sardieu, pour la perte de son mari en octobre dernier.



Section de SAINT-MARCELLIN

Notre ami PELLAT, toujours dévoué, nous écrit :

NAISSANCES

Naissance d'une fillette chez M. et M^{me} ROMÉY, enfants de notre regretté ami Pascal, le 13 avril 1973.

Une Sylvie est née, le 22 avril 1973, au foyer de M. et M^{me} DUNAND, chef de gendarmerie au Grand-Serre (Drôme), gendre et fille de notre Président HEBERT.

DEUILS

Décès, le 13 avril 1973, de la mère de notre ami regretté PASCAL Raymond. (Remarque : le jour du décès de la sus-nommée, venait au monde sa petite fille qu'elle aurait tant voulue connaître avant de mourir.)

Le 17 juin, décès subit de notre ami PASCAL Raymond, cité plus haut. Par un mauvais concours de circonstances, le drapeau n'a pu l'accompagner, mais en revanche un grand nombre de membres de la Section était là, évidemment son ami COMTE, de Vienné.

DON

M^{me} Veuve PASCAL a fait don de la somme de 100 F pour la Section, dont 50 F ont été versés à la Section de Grenoble.

.....

Section PARISIENNE

DINER DU 17 OCTOBRE

Il s'est déroulé dans la bonne ambiance habituelle ,agrémentée d'un menu toujours délicat chez Valgrand.

Les présents étaient : BROUSSE, CRUSE, DAMOUR, DEVRIENDT, JACOB, MAZEAUD, PARMENTIER, QUEYRAS, THIZY, VIBERT.

S'étaient excusés : MARTEL, MULLER, Général LAGARDE.

MAZEAUD, sur mon insistance, avait fait le déplacement spécialement en train depuis Fontainebleau, où il réside depuis sa retraite le 15 septembre.

Evocation des souvenirs de guerre et du Briançonnais.

Suggestion de CRUSE de fournir de temps en temps un récit d'anecdote de 1939-1940 pour « En veux-tu ? En voilà !... ». A noter.

Discussions toujours intéressantes sur les sujets d'actualité.

Je remis les convocations, à ce dîner, à ceux qui répondent ou viennent fidèlement, car je suis découragé d'inviter ceux qui ne répondent ni ne viennent jamais.

P. QUEYRAS.



1939
1940

LYON

Activité de l'amicale
« Les anciens du 140^e R.I.A. »

RASSEMBLEMENT ANNUEL 140 SAINT-CHEF - 6 MAI 1973

Et, une fois de plus, nous voici retrouvés les uns près des autres dans la vive chaleur de notre amitié ; et il est merveilleux après tant d'années de voir tant de sourires et de poignées de main chaleureuses.

Le cadre ? Oh ! nous le connaissons bien ! C'est Saint-Chef et le charme de sa petite ville. Charme que complète l'accueil de la Municipalité où son Maire, M. Pierre GRATALOUP, a tenu à faire l'honneur de sa présence à notre réunion, devant le Monument aux Morts et à l'Hôtel de Ville de sa ville où il a eu la gentillesse de nous recevoir et de nous y abreuver d'un splendide vin d'honneur après une allocution de bienvenue pleine de délicatesse.

Comme à la coutume, notre dévoué Président a su dire combien nous étions touchés, et de l'accueil et de l'estime que Saint-Chef nous offrait en la personne de son Maire. Il rappelait aussi combien cette région de France avait offert de ses garçons à la Patrie sous l'écusson glorieux du 140^{me}.

L'office divin nous rassemblait autour de notre ami CHARBONNET devant « Celui » qui a accueilli tant de nos camarades des deux guerres.

Son homélie fut écoutée comme chaque fois avec l'oreille de l'amitié et celle de l'éloquence. Le souvenir des heures glorieuses se mêlait à celui de nos camarades tués au combat et à ceux que Dieu a rappelés à Lui dans la quiétude de Sa paix ; nos amis : l'abbé Emile VERNE, BLANC-TAILLEUR, Marius ROUX, de Lyon ; CHAPPAZ, de Grenoble ; Marcel ARDIN, de Chatenay ; DREVON, de Bourgoin ; ROUDET, de Sardieu ; Colonel THEBAUT ; Général CHASTANET (ancien Commandant III/140 en 14-18) ; DOL, de Nice (classe 1913).

Et puis voilà ! Après les choses du souvenir et celles du ciel, les 120 Alpains ou biffins du 140 se retrouvèrent devant une gamelle nettement améliorée par M. GRANGER, du Restaurant « La Collinière » !! Les choses de la terre étaient aussi présentes !!

Nous voici donc à table, chacun recherchant la présence d'une amitié ancienne ou celle d'une unité où l'on a servi... Les souvenirs s'entrecroisent.

Notre Président reprend la parole et fait le point de notre réunion. Il regrette comme tous l'absence du Président BUSQUET, empêché d'être près de nous pour raison de santé, et notre ami GABELLE promet d'aller lui présenter nos vœux de prompt rétablissement.

Se sont excusés aussi : MANEVY, LANTONY, BANCEL... et le vieux III/140^{me} R.I.A. regrette l'absence de son chef, le Colonel BERNARD, dont nul n'a oublié la présence aux durs moments.

Le repas fut ce qu'il fut toujours, animé et joyeux. Non seulement par une chère excellente, mais par nos présences, la jeunesse de nos souvenirs et la joie de nous retrouver toujours.

Victor-Louis JEANROY.



Au service de la France

le Général André DUCHEMIN

Le mercredi 20 juin 1973, ont été célébrées, en l'Eglise de la Rédemption à Lyon, les obsèques du Général André DUCHEMIN, ancien commandant de la 3^{me} Division Légère d'Infanterie à laquelle le 140^{me} R.I.A. a appartenu des premiers jours d'avril 1940 jusqu'à sa dissolution en août de la même année.

La cérémonie, très émouvante dans sa simplicité, s'est déroulée dans le plus strict respect des volontés dernières du défunt, insistant tout particulièrement auprès de sa famille pour qu'il en fut ainsi.

Polytechnicien, il fit plus spécialement carrière dans l'artillerie. En 1936, il commandait le 75^{me} Régiment d'Artillerie, en garnison à Lyon-La Doua. En 1938, il était nommé Chef d'Etat-Major du XIV^{me} Corps Alpin. Il fut promu Général de Division en avril 1940 alors que lui était confié le commandement de la 3^{me} Division Légère d'Infanterie en formation dans la région de Brest, d'où nous devons nous embarquer pour la Norvège.

Le Général DUCHEMIN rédigeait alors son ordre n° 1, en date du 29 avril 1940. En voici le texte.

3^{me} D. L. I.

ETAT - MAJOR

P.C., le 29 avril 1940.

3^{me} BUREAU
N° 3/3

ORDRE

« A la date du 27 avril 1940, je prends le commandement de la 3^{me} Division Légère d'Infanterie.

« Appelée à partir incessamment pour un théâtre d'opérations extérieures, la Division est constituée de troupes d'élites venues de bien des points de la France. Beaucoup ont déjà porté de rudes coups à l'ennemi, toutes seront dignes de la confiance du pays.

« Je sais que je peux compter sur votre entier dévouement. Vous pouvez être assurés de toute ma sollicitude.

« Vous garderez fidèlement la mémoire des camarades déjà tombés sur le champ de bataille et leur exemple ne sera pas vain. Vous partirez conscients de l'honneur qui nous est fait, sachant le devoir qui nous attend et résolu à l'accomplir jusqu'au bout. La 3^{me} Division Légère d'Infanterie n'aura qu'un seul cœur pour se battre et pour vaincre.

« Je m'incline avec respect devant les drapeaux des Régiments et je salue les fanions des unités. Ils représenteront tout ce que nous laisserons derrière nous, nos familles, nos souvenirs, notre pays, tout ce qui vaut de se battre jusqu'au sacrifice s'il le faut.



« Sur les terres lointaines, ces emblèmes seront l'image même de la France. Nous saurons les défendre et les ramener victorieux. »

Le Général DUCHEMIN,
Commandant la 3^{me} Division Légère d'Infanterie.

L'entrée des troupes allemandes en Belgique amenait peu de jours plus tard le Haut-Commandement à modifier complètement ses plans. Dès le 15-16 mai, les unités composant la 3^{me} D.L.I. étaient embarquées par train pour une destination inconnue du front nord-est.

Les mémoires de guerre de notre Colonel et celles de nos Chefs de Bataillon, parues dans nos premiers bulletins des années 1946-1947, relatent de quelle belle manière le Général DUCHEMIN sut, en toute hâte, organiser la mise en place rapide des éléments composant sa Division. L'ordre avait été donné de faire effectuer, dès le débarquement des troupes, la marche forcée sur le canal de la Somme pour en interdire, à tout prix, le franchissement par les éléments avancés de l'armée allemande.

La mission confiée au Commandant de la 3^{me} D.L.I. a été remplie. Par la suite, la ligne de résistance installée fut tenue. Au prix de très lourdes pertes subies en vies humaines, la gigantesque attaque allemande des 5 et 6 juin 1940 fut enrayée.

Néanmoins, dans la nuit du 6 au 7 juin, le repli devait être ordonné. Un extrait de l'ordre du Général FRERE, commandant de la 7^{me} Armée, en donne les raisons. Nous sommes en mesure de le reproduire ici.

VII^{me} ARMEE

Q.G.A., le 24 juin 1940 (23 heures).

Le Général

ORDRE GENERAL

« Officiers, sous-officiers et soldats de la VII^{me} Armée,

« La guerre se termine sans que la VII^{me} Armée ait été battue.

« Attaqués sur la Somme et sur l'Ailette par un ennemi disposant d'une supériorité écrasante en aviation et en engins blindés, vous n'avez pas cédé.

« Ces durs combats ont été suivis de la douloureuse épreuve de la retraite. L'avance de l'ennemi sur nos deux flancs nous menaçant d'encerclement, il a fallu, pour échapper à son étreinte, opérer un repli de plus de 400 kilomètres. Je connais les efforts surhumains que vous avez dû fournir. Si je vous les ai demandés, c'est pour vous éviter la honte et les misères d'une capitulation en rase campagne... »

C'est en effet jusqu'en la région de Nexon-Saint-Yrieix (Haute-Vienne) que notre Division dut se replier, et cela, jusqu'au bout, en ordre et sur ordre, tout en combattant, sur la Loire plus particulièrement.

Son chef, brillamment aidé par un état-major compétent, conserve, devant l'histoire, le mérite éminent d'avoir été au premier rang de ceux qui ont su, dans la confusion générale du moment, conserver intact le prestige et l'honneur de l'Armée française.



Le plus bel hommage à rendre à la mémoire du Général André DUCHEMIN n'est-il pas de permettre à tous ceux qui ont combattu sous son commandement de lire et méditer, une fois encore, le texte de son « Ordre » du 30 juin 1940, dans lequel, en nous adressant ses adieux, il laisse parler son cœur généreux de grand soldat et de grand Français.

3^{me} D. L. I.

ETAT - MAJOR

ORDRE

1^{er} BUREAU
N° 562/1

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 3^{me} D.L.I.,

« Depuis deux mois, vous vous êtes vaillamment et glorieusement battus sur le sol de France. Partout où vous étiez, vous avez barré la route à l'ennemi et, quand vous rentrerez dans vos foyers, vous saurez tenir la tête haute en revendiquant l'honneur du devoir totalement accompli. Mais ce devoir en appelle un autre : pour l'honneur des vaillants soldats que vous avez été sur le champ de bataille, pour la mémoire de ceux qui sont tombés à vos côtés, vous devrez toujours être au premier rang des Français qui sauront, dans l'ordre et la concorde, reconstruire notre pays meurtri et lui garder dans le monde la place qui lui revient. C'est une dure étape qui nous attend tous. Je sais que la France peut avoir confiance en vous pour la suivre jusqu'au bout.

« Je salue une dernière fois vos drapeaux et vos fanions. Gardez-en jalousement le culte. Ils sont l'emblème de tout le passé glorieux de notre pays. Vous avez su les défendre et les ramener intacts, ils seront encore là pour représenter la France de demain, forte et unie.

« Nous conserverons pieusement la mémoire de nos morts et je m'incline avec respect devant ceux qui les pleurent. Leur douleur est la nôtre. Ce sacrifice ne doit pas être inutile. C'est en pensant à eux, c'est pour eux que nous saurons nous recueillir et travailler.

« Appelé à un autre poste, je quitte, à la date du 1^{er} juillet 1940, le commandement de la 3^{me} D.L.I.

« C'est avec une très grande émotion et une peine profonde que je suis obligé de me séparer de vous, mes camarades.

« J'ai eu l'honneur d'être votre chef, de vous conduire au feu ; jamais vous n'avez failli à votre mission, jamais vous n'avez déçu ma confiance ; il n'est plus rien qui puisse désormais compter en ma carrière militaire à côté des moments que j'ai vécus avec vous.

« Soyez sûrs que vous avez toute ma reconnaissance et toute mon affection. Que personne d'entre vous n'hésite à y faire appel.

« Dans quelques temps, vous vous séparerez à votre tour, chacun retournant courageusement à sa tâche. Mais il ne faut pas laisser éteindre cette camaraderie qui nous lie tous aujourd'hui sans distinction d'armée et de grade. Même éloignés, vous resterez unis par le cœur autour de vos chefs, dans vos unités, dans votre Régiment, dans votre Division.

« Anciens combattants de la 3^{me} D.L.I., je vous demande de faire le serment de continuer, aussi fidèlement que sur le champ de bataille, à servir notre Pays, la France. »

Commandant la 3^{me} D.L.I.
Le Général DUCHEMIN,



Entré dans la Résistance, le Général DUCHEMIN fut déporté à Dachau. Commandeur de la Légion d'honneur, il était titulaire de nombreuses autres distinctions.

Il faut encore rappeler que c'est en son domicile personnel qu'eut lieu, à son initiative, le vendredi 7 décembre 1940, la réunion préliminaire à notre première Assemblée générale du mardi 11 décembre 1940.

L'Amicale Lyonnaise des Anciens Alpains du 140^{me} R.I.A., infiniment reconnaissante envers un des chefs remarquables de l'Armée française, se porte garante du très fidèle souvenir qui sera conservé du Général André DUCHEMIN

A Madame DUCHEMIN et à tous les siens, nous demandons de trouver ici l'expression renouvelée des sentiments attristés de toute la grande famille 140.

C. FERRAND.

Nos joies - nos peines

DISTINCTION

Une indiscretion nous permet de porter à la connaissance de ses nombreux amis que René LANSARD s'est vu décerner la médaille de vermeil du Travail pour trente-cinq années de bons et loyaux services à l'administration municipale de la Ville de Lyon (Service des archives départementales).

Bravo et cordiales félicitations.

CARNET ROSE

Au foyer de trois des enfants de notre ami, le Colonel René MARTEL, une naissance est survenue au cours de l'année. Nous nous réjouissons avec lui de vous en faire part :

Thierry MARTEL, le 16 février 1973 ;

Lionel FLEXAS, le 10 juin 1973 ;

Céline MARTEL, le 17 septembre 1973.

(Cette dernière étant la douzième de ses petits-enfants.)

**

Notre ami TREMONT est pour la troisième fois grand-père, en fin juin 1973.

Que nos sincères félicitations parviennent aux heureux parents par la voie d'un grand-père comblé.

CARNET NOIR

Martial PLAISANCE n'est plus.

Depuis plusieurs mois, les nouvelles rapportées à son sujet devenaient de moins en moins rassurantes. Atteint d'un mal incurable, il s'est éteint le 13 juillet dernier à l'issue d'une longue et douloureuse agonie.

Nous étions nombreux à apporter le réconfort de notre présence à M^{me} MARTIAL lors de la cérémonie des funérailles de son mari. Nous lui renouvelons ici l'expression de nos sincères condoléances.



CHANGEMENTS D'ADRESSE

Parmi les changements d'adresse à faire paraître, il y a à ma connaissance :

- GRENIER Adolphe, La Poulardière, 38260 La Côte-Saint-André ;
- Père EXBRAYAT, Verjon, 01270 Coligny ;
- Père J. CHARBONNET, directeur du Séminaire, 01300 Belley ;
- BONNY, 14, rue Dunois, 69003 Lyon ;
- BRUNAUD Albert, L.S.R. Les Aures (Bâtiment 3), 38780 Pont-Evêque.

CONGRES NATIONAL DE LA F. A. R. A. C.

Notre Amicale a pris part à ce premier Congrès National de la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants, qui était organisé à Lyon.

Le Président BUSQUET, n'ayant pu se déplacer, avait chargé FERRAND et MARTEL de le représenter au nom de notre Amicale. Plusieurs autres membres de notre Section Lyonnaise furent également présents aux différentes manifestations, spécialement dans les diverses Commissions de travail : ils purent ainsi apprécier tout le sérieux du travail qui y fut fait et de la façon remarquable dont ce Congrès avait été préparé, spécialement par le Général ALEMANE, président de la Section Lyonnaise de la F.A.R.A.C.

Ce premier Congrès fut en définitive un véritable succès et permit aux diverses Amicales de se mieux connaître et de mieux prendre conscience de leur but et de leur rôle tant sur le plan local que national, et du potentiel qu'elles représentaient sur la défense du moral et du patriotisme dans la nation.

Les plus hautes autorités, tant nationales que locales, avaient tenu à être présentes ou représentées à la séance de clôture qui se termina par une cérémonie d'une haute tenue patriotique, avec le concours de l'Armée et de la Musique Régionale et au cours de laquelle des fanions furent remis aux Sociétés de Préparation Militaire en présence des drapeaux et des Présidents de ces nombreuses Amicales.

En définitive, une très belle réussite qui marquera dans la vie des Amicales en les encourageant dans leurs activités et le travail qu'elles accomplissent.

R. MARTEL.
